



A Capendu, le 21 juin 2018

académie
Montpellier

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Collège de l'Alaric
36, rue du collège
11700 CAPENDU

Objet : Télé-inscription orientation seconde

Madame, Monsieur,

Service :
Secrétariat

Les inscriptions en lycée pour l'année scolaire 2018-2019 se feront prioritairement par Télé-inscription.

Dossier suivi par :
Mme GRIGNON

Cette procédure, simple et rapide, peut être effectuée dès la réception des affectations via "scolarité services" sur l'ENT académique.

Téléphone :
04.68.79.04.09

Les familles pourront ainsi, en une connexion, prendre connaissance de l'affectation et réaliser immédiatement l'inscription pédagogique au lycée.

Fax :
04.68.79.14.61

Attention : La Télé-inscription ne vous dispense pas de vous rendre au lycée d'affectation pour y remettre le dossier d'inscription et/ou les pièces justificatives demandées.

Courriel :
ce.0110003u@ac-montpellier.fr

La campagne est ouverte du 29 juin au 03 juillet 2018

Une personne ressource du collège pourra aider les parents qui rencontrent des difficultés de lundi 2 juillet 2018 de 09h00 à 11h45 puis de 13h30 à 16h15.

Un dossier d'inscription « papier » et la notification d'affectation seront remis à votre enfant le vendredi 29 juin 2018 après la dernière épreuve du DNB.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Principal
ACADEMIE DE MONTPELLIER
Le Principal
★ Collège de l'Alaric Capendu ★
Amar Redha BENALI